

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23/09/2022

Date convocation : 16 septembre 2022

Absent : ALLARD Henri

Lecture du compte-rendu du 20/07/2022 : approbation du Conseil

▪ Syndicat des Eaux du Velay Rural :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts du SEAVR en vue de leur actualisation.

▪ Salle Polyvalente :

A compter du 01/01/2023, le Conseil fixe les tarifs de location suivants :

- Particuliers en résidence principale ou secondaire : 200€ (forfait week-end)
- Personnes extérieures à la commune : 250 € (forfait week-end)
- Forfait location sans équipement cuisine : 100 €

▪ Tarifs eau assainissement – réseau Le Bourg la Vialle La Valette :

Suite à la délibération du 11/02/2022 qui valide le programme de travaux, le Conseil décide d'établir les tarifs suivants :

- Abonnement eau : 40€/an
- Prix du m³ d'eau : 1^{ère} tranche de 0 à 120 m³ : 1,10 €
2^{ème} tranche au-delà de 120 m³ : 0,90 €

Redevance assainissement : Part fixe : 40 €/an

Part variable : 1€/m³

▪ Voirie forestière :

Point sur avancement des travaux :

- La piste « Col de Pramort » est terminée
- Les pistes « La Faye » et « Les Guelles » sont en cours de finition
- La piste « Les Rioux » : l'entreprise va poser la géomembrane

▪ Section Le Bourg La Vialle :

M. le Maire expose au Conseil qu'il organisera le 1^{er} octobre une réunion d'information des membres de la dite section. Ordre du jour :

- Bilan financier de la section
- Travaux de voirie forestière « Les Rioux »
- Proposition de transfert à la commune des parcelles situées à La Valette (section AM n°507 et n°508) et de la parcelle BI n°187 sur laquelle est implantée le château d'eau.

Le vote des électeurs de la dite section est fixé au 22 octobre 2022

▪ Correspondant Incendie Secours :

M. le Maire désigne Michaël Bernard pour remplir cette fonction.

▪ Eglise – Rénovation du beffroi:

M. le Maire a contacté M. DESNIER, architecte, pour établir le cahier des charges pour consultation des entreprises.

▪ **Ambert Livradois Forez :**

Mme MOSNIER Isabelle est désignée comme suppléante de M. le Maire auprès de la commission locale d'évaluation et de transfert de charges (CLETC)

▪ **Section de Sauvessannelles :**

Vente sectionnal : M. le Maire présente les demandes de M. DESSAGNE Pierre et M. TEYSSOT Jean-Paul en vue d'acquérir une partie de sectionnal attenant leur maison d'habitation (section BI n°420). Le Conseil décide de lancer la procédure d'acquisition à savoir convocation des électeurs de la dite section.

▪ **Déclassement domaine public :**

M. le Maire présente au Conseil la situation d'une portion de la voirie communale située au lieu-dit « Sauvessannelles » à l'intersection des voies N°1-2 et n°1-6

Depuis de nombreuses années, ce bien n'est plus affecté à l'usage direct du public. Il propose de constater la désaffectation de ce délaissé de voirie (~30m²) et de prononcer son déclassement du domaine public communal. Le Conseil approuve cette proposition.

▪ **Section de Bessette :**

A la demande des membres de la section, le Conseil décide d'effectuer une coupe de bois dans la section de Bessette (section AD n° 177 commune de Médeyrolles) et accepte la convention d'achat de la scierie Bernard à Roche en Régnier.

▪ **PLUI :**

La communauté de communes ALF a lancé la procédure de révision allégée du PLUI de la Vallée de l'Ance qui va s'étaler sur une durée 2 ans.

▪ **Sermoulis :**

La commune décide de prendre en charge l'installation d'un poteau incendie à Sermoulis suite aux travaux de changement de la conduite d'eau potable par le SGEV.

▪ **Eclairage du clocher :**

En raison de la conjoncture actuelle et par souci d'économie, le Conseil décide d'éteindre l'éclairage du clocher.

▪ **Petit patrimoine Eglise :**

Suite à la réception de l'inventaire du petit patrimoine religieux, la commission doit se réunir.

▪ **Epicerie Participative :**

Les travaux sont terminés. A ce jour 58 adhérents. Les permanences sont assurées par les bénévoles. L'inauguration est fixée au 30 octobre 2022